L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1m

DEMANDES.

ON demande—Plusieurs jeunes gens, ceux de préférence qui parlent le français. S'adresser immédiatement au No 245 rue Royale. 30juin—2t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

W. F. Myers vs International Automatic Machine Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 20,354—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

12 Bank Machines, 2 Investers et 1 City of Par.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 juin—29—6 11 juil

Fred. D. Becker vs. Eugène Dazet.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,412 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 6 juillet 1894, à midi, en mon bureau, rue du Camp, entre Lafayette et Girod, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un baril de whiskey.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON.
Constable Première cour de Cité de la Nlle-Orléans.
26 juin—26 29—juil. 6

Louis Delatour vs G. W. Embrey.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 26,600—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 3 juillet 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Un lot de meubles de ménage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
Constable.
22 juin—22 27—juil 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joséphine Blancand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,968—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. J. Noemie Guitet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 juin—30—juil 3 8

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,590—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification des raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eulalie Esler et Mme Albertine Houston, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 juin—29—juil 4 8

Succession de Mme J. B. Planche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,865—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Henry J. Forstall, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21juin—21 24 30

François Rouge vs. Lafargue Bros Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,007—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ludovic Lafargue, Adolphe Schreiber et Paul Capdevielle, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28—juillet 3 7

Succession de Mme Helena McArtin, femme de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,891—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28 - juil 3 7

Succession de Adolph Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,101.—Division A.—Attendu que Frederick Kahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Marks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28—juil 3 7

Succession du Dr J. C. Batchelor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 40,522—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas. F. Buck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 juin—24 29—juillet 3

Succession de Rosamond Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,061—Division C—Attendu que Charles Payne Fenner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Rosamond Clark, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 juin—24 28—3 juil

AVIS AUX CREANCIERS

Abbott & Dibell vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,619—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm D. Seymour, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 24 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,829 — Division E—Joseph Wagner vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph Wagner, soit convoquée et tenue pardevant F. J. Aleix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de juillet 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 29 mai 1894.
Signé: GEORGE H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.
mai—30—juin 10 19 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,634. Division D—John A. Hubbard & Co. vs. leurs Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John A. Hubbard & Co. les insolvables dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant W. R. Ker, Esq., notaire public, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 20me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer, de décider et fixer le temps, les termes et les conditions d'après lesquels les propriétés foncières rendues dans cette affaire devraient être vendues, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 juin—1m

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'îlet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vallette Dry Dock Co., O. B. Vallette, subrogé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,042—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette, née Caroline Durbridge No 39,578 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci-après:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, sur le morceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos Neuf et Dix dans l'îlet No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Chestnut, sur un plan de la même et entre propriété dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé pour qu'on s'y réfère comme plan No seize du livre de plans No cinq au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment Gosselin) sur cent trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vaste Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,880.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une certaine portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 8, 7 et 6 et la moitié du lot No 5 touchant au lot No 6 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 8, 7 et 6 mesurent, chacun, trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 5 mesure quinze pieds cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout au pied américain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement le futur accroissement qui sera formé au devant de la dite propriété sur le fleuve.

Etant la même propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert, livre No 146, folio 296.

2° **Une autre certaine portion de terre**, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la portion du fond des lots numérotés neuf et dix et de l'espace occupé par la vieille Levée adjacent aux dits lots numéros neuf et dix et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commençant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline, sur soixante pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et cent dix-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé pardevant W. M. Gurley, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a, en deux paiements égaux, avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21 23 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michel Gernon, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'îlet numéro vingt-deux, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer le 1er avril 1848, déposé au bureau de Adolphe Mazureau, ex notaire public en cette ville, pour référence, et mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles; ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans
versus
Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet désigné par le No municipal No 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, sous la date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade sur la rue St-Charles, sur cent-quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUÉES.
Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.
L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.
Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.
Le Magasin Central. No 16 Passage de la Bourse.
Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.
Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.
Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.
L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.
La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 110 et 112 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.
L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.
La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis. No 159 Avenue Esplanade.
La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.
La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.
La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.
La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.
La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.
L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.
La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Remparts.
Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.
—ET—
Une Plantation sur le Bayou Têche Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
MERCREDI, 1ER AOUT 1894

Le lot de terre est désigné par le lot No 1, sur un plan par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 13 juillet 1846, déposé au bureau de L. T. Caire, ex notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce de face à la Place de l'Université sur 135 pieds 10 pouces 4 1/2 lignes de profondeur sur une ligne, et 134 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, avec une largeur au fond de 26 pieds 3 ..., ensemble avec passage d'une allée au fond, en commun avec celui-ci et autres lots qui les touchent, et s'ouvrant sur la rue des Remparts.

Près de la rue du Canal, des amusements et du centre des affaires, ce qui la fait rechercher par une bonne classe de locataires, ou elle est convenable pour une résidence privée ou professionnelle. Cela paiera comme placement. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° **La belle résidence, cottage élevé en bois**, sur fondation en briques, No 159 avenue de l'Esplanade, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde, sur fondation élevée en briques, retiré du trottoir, entouré d'un grillage riche en fer, accessible par un double escalier qui conduit à une grande véranda, au large corridor au centre, ayant sur un côté des salons doubles avec arches, bibliothèque salle à manger; de l'autre côté quatre grands appartements à coucher, chambre à bain et autres conforts.

Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres.

La fondation est de 12 pieds de hauteur, et est divisée en une cuisine, cave, quatre chambres à coucher, lavoir, etc. Au fond du terrain est une écurie en bois à deux étages, ayant remise pour voiture, étables chambres pour fourrages et chambre pour cocher. Le tout est décoré d'une façon exquise et bien fini partout. Les terrains sont spacieux et embellis par des promenades, des arbres ombreux, arbustes et pelouse.

Le terrain est décrit comme une certaine portion, désignée par la lettre A sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 64 pieds 10 pouces du coin de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 180 pieds 11 lignes et sur l'autre côté vers la rue St Claude, lignes et une première profondeur de 140 pieds, puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pouces 5 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.

C'est une des plus parfaites résidences sur le grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence idéale complète. A une petite distance de marche du centre des affaires et quelques minutes de plusieurs des nouvelles lignes de chars électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour cela des cartes seront fournies par les encanteurs. On pourra la visiter en présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° **La magnifique résidence en bois à deux étages**, No 151 avenue de l'Esplanade, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre d'attente, et une chambre à coucher et cuisine au premier étage; corridor, sept chambres à coucher et chambre à bain au second étage. Au fond se trouve une bâtisse en briques, à deux étages, ayant dix chambres.

De chaque côté il y a amplement de terrain pour jardin et une jolie cloture en fer. Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre B, sur l'esquisse mentionnée ci-dessus, par L. H. Pilié du 29 septembre 1885, laquelle dite portion de terre commence à une distance de 126 pieds 10 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue des Remparts, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse 70 pieds 11 pouces de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 189 4 pouces, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 180 pieds 2 pouces 6 lignes, et à ce point s'élargit de 12 pieds 2 pouces, et a une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces, et une largeur dans le fond de 92 pieds 2 pouces 1 ligne. Une jolie résidence sur une belle avenue. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $780 par an.

14° **L'élégante et confortable Résidence en Briques à Trois Etages avec Attic**, No 50 Avenue de l'Esplanade, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Quartier, Chartres et Royale. Elle a galeries en fer, corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage; deux chambres au premier étage; corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs; cour dallée, citerne, hangar, etc.

Le terrain est composé de deux lots, dont un mesure 21 pieds 4 pouces de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 110 pieds, et l'autre lot mesure 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 113 pieds plus ou moins et adjacent au lot décrit en premier lieu, faisant une façade totale sur l'avenue de l'Esplanade de 48 pieds 11 pouces 7 lignes. Sur un site convenable, ayant l'avantage de plusieurs lignes de chars urbains, et bien situé pour résidence tranquille et respectable. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

15° **La résidence centrale en briques à deux étages et attic**, No 170 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Dauphine, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage; corridors et 8 chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure environ 26 pieds 3 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 92 pieds entre lignes parallèles, et s'étendant au fond, avec passage à une allée au fond de 8 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Bourgogne, en commun avec celle-ci et la propriété adjacente. A un îlet de la rue du Canal, du Grand Opera House et du Y. M. C. Club, et sera un placement rémunératif. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

16° **La belle résidence en briques à deux étages**, avec mansarde. No 161 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Remparts et Bourgogne, ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine et trois chambres au premier étage; corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs; allée et cours dallées, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte pardevant M. de Armas, ex-notaire, le 26 avril 1820, lequel lot, d'après une esquisse par J. A. d'Hémécourt, le 1er avril 1859, mesure, en mesure américaine, 32 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, 127 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts et 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Bourgogne et 32 pieds 4 pouces de large sur la ligne du fond. Près du centre des affaires et en face du Y. M. C. Club. Un placement sûr et rémunératif, en demande par des locataires qui paient. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $960 par an.

17° **La Résidence Confortable en Briques à trois étages**, No 79 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, Royale et Bourbon, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage; corridors, balcon en fer et onze chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan par H. Howard architecte, le 20 septembre 1845; déposé comme plan No 103, dans le livre de plans de T. Guyol, ex-notaire, le dit lot ayant, en mesure américaine, 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, étant borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par le lot No 3, et au fond par une allée ou passage, de 5 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur, s'ouvrant sur la rue Bourbon, en commun avec le dit lot et la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan mentionné ci dessus. Convenable pour résidence ou comme placement et à proximité de la rue du Canal. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $540 par an, payable au taux de $50 par mois en hiver et $40 par mois en été.

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir.

COMMERCE.

1° **Le coin d'affaires florissant**, comprenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune coin sud est de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure d'après un plan ou certificat d'arpentage de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, le 3 déc. 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell ancien notaire, le 2 mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune; 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et de façade rue Baronne, 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne, et 23 pieds 8 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation centrale et sa proximité aux grandes structures actuellement en voie de construction dans le voisinage, lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour le capitaliste clairvoyant. Sujet à des baux y attachés expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $4,250 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

2° **L'emplacement de commerce bien connu, longuement établi et prospère de A. S. Geipi**, dans les magasins en briques à 2 étages No 19 rue Royale dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le terrain No 3, et mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Dans la meilleure situation au-dessous de la rue du Canal, ce qui en fait un productif placement d'une valeur sans égale. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° **Le massif magasin en briques à quatre étages** No 24 rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain mesure environ 22 pieds 1 pouce de façade rue de Chartres sur environ 65 pieds de profondeur, selon un plan de C. A. Hedin, le 22 avril 1855.

4° **Le massif magasin en briques à quatre étages**, No 20 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 15 jan. 1880. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 65 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Douane, par une propriété appartenant au Louis Pilié, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à John Hagan. Ces magasins sont dans une excellente situation, près des magnifiques magasins de L. Godchaux. Ils sont maintenant occupés par MM. Stoll & Lister, dans le commerce de Notions, successeurs de W. K. Rau, qui s'est retiré après y avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° **Le magasin en briques à trois étages**, avec attic, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 23 pieds 2 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 2 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 5 pouces de largeur à la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° **L'attrayant magasin en briques à deux étages** No 15 rue Decatur et 18 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorsière, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur îlet d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° **Le magasin rémunératif en briques à trois étages**, No 53 rue Decatur, coin sud-ouest de la rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Douane et Bienville.

Le terrain est désigné par le No 5 sur un certain plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 9 août 1849, annexé à un acte passé pardevant W. W. Christy, ancien notaire, le 14 août 1849. Le dit terrain forme le coin Decatur, anciennement Vieille Levée, et Bienville, et mesure 28 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Décatur, sur 74 pieds 5 pouces et 1/2 ligne de profondeur et de façade rue Bienville. Près de la rivière, de chemins de fer, et dans une bonne situation. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1895 au taux de $540 par an.

8° **Le magasin et résidence en briques bien situé, à trois étages**, No 59 rue de Chartres, coin sud-est de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Bienville et Conti.

Le lot de terre mesure, en mesure française, 22 pieds de face à la rue de Chartres sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Bienville.

La propriété a le magasin et autres chambres au rez-de-chaussée, grande véranda au second étage, et salon et chambres à coucher au second et au troisième étages. Connu comme l'emplacement de la épicerie populaire de MM. Mastrol & Dietrich. Il est bien situé pour autres affaires ou résidence, et le succès de ceux qui l'occupent indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1896 au taux de $840 par an.

9° **L'entrepôt en briques à un étage** avec cotée en bois du magasin de musique de Junius Hart, Nos 157 et 159 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Remparts. Le terrain est composé de deux lots, mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les affaires, accessible par des rues pavées, le rend agréable pour entrepôt ou autre lieu commercial. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $300 par an.

MAISONS ET RÉSIDENCES.

10° **La résidence en briques à deux étages**, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet, ayant balcon en fer, corridor, dix chambres, allée, etc., dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Tremé, St-Pierre et St-Claude.

Le terrain est une certaine portion mesurant 48 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 44 pieds 6 pouces sur la rue St Pierre 65 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude et 68 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tremé, le tout d'après un plan par L. H. Pilié, voyer, le 22 avril 1880, dont une copie est annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1880, commandant grand commerce à la tête du Vieux Bassin et adjacent à la grande fabrique de cigares de MM. ... Un placement certain d'être rémunératif.

11° **La résidence en briques désirable, centrale**, à trois étages et attic, No 12 Place de l'Université, anciennement Dryades, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Place de l'Université, les rues ... Canal et Commune, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, douze chambres à coucher, chambre à bain, etc., aux étages supérieurs, cour dallée, citerne, etc.

18° **Le cottage-résidence antique et de belle apparence architecturale en briques et élevé de terre**, No 281 rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, ayant grille, large galerie, corridor, quatorze chambres et chambre à bain.

Le lot de terre mesure en mesure Américaine 73 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Chartres, sur 160 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur, et 74 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un plan par C. A. de Armas, voyer, le 14 octobre 1865. Dans un voisinage tranquille et respectable, et en fait un joli site pour résidence. En face du jardin de l'église Ste Marie et du Palais de l'Archevêque. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $480 par an.

19° **La résidence bien construite en briques à trois étages avec attic**, No 286 N. Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Hôpital et Quartier, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, et ... et dix chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure en mesure anglaise 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue des Remparts, sur 67 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Bien situé pour demeure ou comme placement et rapportera sûrement un bon revenu.

20° **Le cottage en bois à un étage** Nos 99 et 101 rue Constantinople, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Magazine et Camp, retiré du trottoir et ayant galerie et six chambres. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lots Nos 5 et 6 sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, 19 décembre 1872, annexés à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 20 décembre 1872 d'après laquelle esquisse les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Aussi, une certaine portion de terre dans le même district et îlet que les lots décrits ci-dessus adjacente au lot No 5, étant en arrière de ceux-là, désignée sur la susdite esquisse par la lettre A et formant le fond du lot No 24, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 30 pieds carrés. Dans un bon voisinage, à proximité des chars, des églises, marchés et écoles. C'est une bonne demeure.

HABITATION.

21° **Certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé sur le côté est du bayou Têche, dans la paroisse Ibérie, dans cet Etat, à 5 3/4 arpents de face au dit bayou, sur 80 arpents de profondeur, faisant une surface de 460 arpents, et étant borné au nord, ou au-dessus, par les terres de P. K. Sandager, plus bas en partie par les terres de Toliver & Lee ou ses représentants et en partie par celles de la succession de Mme C. S. Lewis; en face par le dit bayou Têche, et au fond par un petit cours d'eau, connu comme le Petit bayou, sauf et exceptant une petite église construite sur le coin sud-ouest du dit morceau, faisant face au Bayou Têche, et connue et occupée par l'église Baptiste Nazarene, la dite bâtisse étant la propriété de la congrégation de la dite église. Dans une section des plus fertiles de l'Etat, accessible par chemin de fer et par eau, et sur une de nos plus pittoresques rivières.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un an de crédit ou un, ou un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et sub-divisées de façon à satisfaire les parties intéressées, portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—1er août

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidataires des effets immobiliers de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited.

Consistant d'eaux carbonisées, ginger ale, coffre-fort en fer, rampe et desks de bureaux, etc., etc., situés au No 61 de la rue Carondelet.—Aussi, la patente des Etats-Unis No 344,708, pour le transport des eaux minérales, sous forme de glace (pour l'Etat de la Louisiane).

—AUSSI—

Cent cordes de bois, grands lots de bouteilles vides, cartes réclames (show cards cases), enveloppes et ustensiles pour secouer les bouteilles, bouchons, ustensiles, tuyaux, etc., etc., situés sur les lieux où se trouvait l'installation à Abita Springs.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 (nouveau numéro, 631) rue de la Commune—JEUDI, 5 juillet 1894, à onze heures A. M., au No 61 de la rue Carondelet, en vertu d'un ordre à moi dirigé, portant la date du 4 mai 1894, émis par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C" dans l'affaire intitulée in re "Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited (actuellement en liquidation)—No 42,374 pour le dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de ladite compagnie—

Les effets ci-dessus énumérés et autres effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.
Conditions—comptant.
24 juin—24 27—juillet 1 2 3 4 5.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DE LA RESIDENCE No 11 rue Prieur,

Mardi, 10 Juillet 1894, A 11 A. M.

Succession de Mme Mary A. Cullinan,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,663.

MARDI, le 10 juillet 1894, à 11 A. M., au local No 11 rue Prieur, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre émanant de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

Beau Piano Pleyel, Ameublement de Salon, 1 Grand Miroir, Bronzes, Porte-Chapeaux, Peintures à l'huile Statuettes, Tapis, Paillassons, Rideaux, Ornements, 3 Ameublements de Chambres à Coucher, Magnifiques Meubles de Salle à Manger, Charter Oak Cooking Stove, Ustensiles de Cuisine, Literie, Tableaux, Chaises, Nattes, et des centaines d'autres articles nécessaires dans un ménage, et trop nombreux à énumérer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs. 201 rue du Canal.
27 juin—27—au 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Camions! Camions! Mulets! Mulets!

Lundi, 9 juillet 1894, à 11 A. M.

Sur les lieux, coin Gasquet et Prieur.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 42 663.

LE LUNDI, 9 juillet 1894, à 11 A. M. au local coin des rues Gasquet et Prieur, sous et en vertu d'un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon G. H. Théard juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

12 Mulets, 12 Camions, d'après inventaire.
La propriété de la succession ci dessus décrite.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO Encanteurs, 201 rue Canal.
27 juin—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. W. Charlton et als vs leurs créanciers.

No 42,267—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente de Syndic.

VENDREDI, 6 juillet 1894, à 11 heures A. M. sur les lieux, No 23 rue Poydras, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 21 juin 1894, de la propriété ci-après décrite—

1 lot d'installations de bureau, 1 lot de comptes ouverts, 10 actions du Marché Prytanée.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO.
E. CURTIS, Encanteur. No 201 rue Canal
J. L. ONORATO, Syndic. 27 juin—à date

PAR STEPHEN J. DERBES.

MEUBLES DE MAISON, BIBLIOTHÈQUE DE VALEUR

Succession de Joseph ou Julius Brette.

No 42,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

CONFORMÉMENT à un ordre de vente à moi adressé par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre de Cour étant signé et daté le 18 juin 1894, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, 3 juillet 1894, à 11 heures A. M., au No 194 rue Nord Claiborne près Dumaine, de la propriété mobilière, appartenant à la susdite succession—

Un grand piano, meubles de salon, de couloir, de chambres à coucher, de salle à manger, armoires à glaces, pendules, tableaux, boîte d'instrument de musique et une collection des plus désirables de livres rares et de valeurs, en français anglais italien et latin.

STEPHEN J. DERBES. Encanteur.
22 juin—22—juil 1 à date

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

De tout le Contenu de l'Emplacement de Curiosité bien connu. No 14 rue St-Charles.

Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Brette.

No 42,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

EN VERTU d'un ordre de vente signé le 18 juin 1894, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, je procéderai à l'encan sur les lieux, No 14 rue St-Charles, près Canal, LUNDI, 2 juillet, à 11 heures A. M., les effets mobiliers appartenant à la dite succession—

Monnaies rares et curieuses des Etats Unis et étrangères; bonds des Etats Confédérés, billets et étampes, pièces mutilées, billets de banques canadiennes, médailles, argenterie, étampes, pendules françaises, peintures à l'huile et gravures, montres, joaillerie, etc., aussi,

Un lot de pièces d'argent des Etats Unis et du Mexique quatre bons sur le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, un coffre-fort, rayons, installations et droits d'occupation des lieux No 14 rue St Charles, à partir de la vente jusqu'au 30 septembre 1894 inclusivement.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
22 juin—22—juil 1 et 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'îlet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322 —En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Louisiana Avenue les rues St-Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'îlet No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 20 avril 1885; une esquisse du dit îlet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue St-Denis.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété décrite ci-dessus désignés comme les lots numéros six, sept et onze sur le dit plan mentionné ci-dessus du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire public. Les lots six et sept sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro onze mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Louisiana par le fond des divers Nos six à dix, les deux inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Actes de vente pardevant Fred. Delbel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage rue Moralès.

Succession de Marius Baron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,540, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1894, et un autre ordre en date du 28 juin 1894, dans l'affaire de la succession de Marius Baron, je vendrai à l'encan, savoir:

Une certaine moitié de lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Morales, Mandeville, Espagne et Bons-Enfants, désigné comme le lot A, en date du 15 janvier 1853, et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Morales sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations consistent en un joli cottage à six ..., retiré de la banquette, connu par le No 546 rue Morales, bien subdivisé, hangar, cuve, etc.; en face de l'Eglise Annonciation, près de toutes les commodités, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque etc., sur la propriété et portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles. L'acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant à la vente.
29 juin—29 30—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Lorenzo Medina.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans. Une, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 juin 1894, in re succession de Lorenzo Medina. Dossier No 42,120, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse de St-Bernard, en cet Etat, étant à une distance d'environ 3 milles de la rivière Mississipi et mesurant un arpent de façade sur le côté gauche du Bayou Terre-aux-Bœufs et ayant une profondeur de 40 arpents, bornée au-dessus par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à R. F. Serpas, et au dessous par la propriété appartenant actuellement ou anciennement aux héritiers de Lorenzo Médina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il faut excepter 73 pieds de façade sur la rive gauche du Bayou Terre-aux-Bœufs, sur une profondeur de 1 1/2 arpent appartenant à Charles Léon, lesquels 73 pieds de façade doivent se compter commençant à la limite inférieure de la portion de terre ici décrite, et venant vers la rivière Mississipi.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. D. Alexander, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente et assumera les taxes de 1894.
24 juin—juil 1 8 15 22 31

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION! SPÉCULATEURS!

Quatorze splendides terrains dans le DEUXIÈME DISTRICT,

Carré d'îlet borné par les rues Canal, Murat, Alexander et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 54 rue Carondelet—MARDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 23 mai 1894 et signé le 1er juin 1894 par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains terrains dans le carré d'îlet No 502 borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, mesurant 191 pieds 1 pouce et 5 lignes sur Canal, ... pieds 1 pouce sur Murat, ... pieds sur Alexander et 314 pieds 4 pouces et 7 lignes avenue Cleveland. Pour les subdivisions et les mesures des terrains voir le plan à la Bourse.

Cette propriété est située dans une localité s'améliorant rapidement, à une courte distance seulement de la rue du Canal, ou plusieurs jolies résidences sont en voie de construction.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, la partie non payée du prix d'adjudication devra être garantie par lien du vendeur et des privilèges sur la dite propriété, lesquels portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera toutes les taxes de l'année 1894.

L'acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 juin—17 20 27—juil 1 11 18

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Propriétés productives et de valeur du Second District.

Le cottage double d'un rapport constant, Nos 200 et 202 rue Dumaine

LE JOLI ET COMMODE **cottage Résidence double en bois a un étage et attic. Nos 204 et 204 1/2 rue Dumaine** entre Marais et Tremé.

Et la résidence à deux étages en briques et en bois. No 161 rue St-Philippe près St-Claude

Dans l'affaire de John Berg et al vs le Mineur Louis Tatout.

No 40,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juin 1894 et signé le 13 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° **Le cottage double en bois bien situé**, Nos 200 et 202 rue Dumaine, ayant 5 chambres de chaque côté, corridor, cours, citernes, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tremé, Marais et Ste Anne; la dite portion de terre doit être prise à une distance de 38 pieds du coin des rues Tremé et Dumaine, et mesure, en mesure américaine, 40 pieds de face à la rue Dumaine, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes et en particulier les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. La dite portion de terre fait partie d'une plus grande portion de terre formant l'encoignure des rues Dumaine et Tremé, et désignée par le No 1 sur un plan particulier fait le 18 février 1858, par P. E. Laresche, ancien voyer, et annexé pour référence à un inventaire de la succession de veuve François Virgile Borin fait le 16 —— 1858, par P. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville.

2° **La magnifique et confortable résidence cottage double en bois à un étage et attic**, avec deux étages à l'arrière, Nos 204 et 204 1/2 rue Dumaine, entre Marais et Tremé, contenant halls, salons doubles, grande salle à manger et cuisine au dessous et 3 chambres à coucher au-dessus (14 chambres en tout); hangards, citernes, corridors et cours à l'arrière à chacune des maisons. Le terrain est décrit comme ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Dumaine, Marais et Ste Anne, désignée par le No 2 sur un plan particulier fait le 18 février 1858, par J. A. D'Hémécourt, député voyer des Deuxième et Troisième Districts, laquelle portion de terre mesure, en mesure américaine, conformément au dit plan, annexé à l'inventaire de la succession de Veuve Borin, dressé le 16 février 1858, par P. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville, à savoir: 49 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, entre Tremé et Marais, devant être pris à une distance de 78 pieds de l'encoignure ouest des rues Dumaine et Tremé, par 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les droits, privilèges et avantages y appartenant ou autrement y appartenant. Cette belle propriété est jolie à l'extérieur commode et bien située et commande une location permanente. Loyer actuel, $480 par an.

3° **L'éligible résidence en briques et en bois à deux étages**, No 161 rue St-Philippe, près de la rue St-Claude, ayant galerie en fer devant, 9 chambres, corridor et cour dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, St-Philippe, Tremé et Ursulines, désigné comme le No 1, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, le 5 septembre 1850 et déposé au bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, comme plan No 42, le dit lot mesurant, mesure anglaise, 21 pieds 3 pouces, plus ou moins, de face à la rue St-Philippe sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et plus, s'il y en a, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte.

Dans un district populeux, à proximité des chars, etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 ou 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses se trouvant sur la dite propriété, pour leur pleine valeur, jusqu'à plein et parfait paiement des dits billets et les polices d'assurances transférées au détenteur ou aux détenteurs des dits billets, et finalement payer les honoraires d'avocat, qui sont fixés à 5 pour cent en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou une portion quelconque. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent sur le prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente. Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676 Rue Magazine,

Entre Première et Philip.

MARDI, 31 JUILLET

Succession de Victor Petit.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723 MARDI 31 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894 dans l'affaire ci dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 133 bornée par les rues Magazine, Constance, Philip et Première. Laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'îlet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rochas daté 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, ancien notaire, daté du 28 février 1838.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et épouse par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant un rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arche et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor s'étendant quatre chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux étages attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, étable, cave, etc., etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèques, lien et privilèges du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets; l'acte de vente contiendra les clauses de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets et vendra sans estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de prendre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 30 septembre 1894, et aura droit au loyer à partir de la date de l'acte de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau, 18 rue Orléans.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, îlet 266, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans un livre de plans No 104 et mesurant chacun, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works lieux d'aisance, etc. etc., connu par les Nos numéros 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.
—VS—
John Coyne et als.

No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune—MARDI, 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade sur St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. DeArmas député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue **Roman**, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine avant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson** et **Galvez**. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

4° **126 acres de terre** décrits comme suit: N. E. 1/4 de S. W. 1/4 W. 1/2 de S. E. 1/4 Section 4, T. 6, R. 10 East, Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeurs sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets et transféreront les polices d'assurances au détenteur ou détenteurs des dits billets et paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District.

Succession de Andreas Witt.

No 42,803.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI, 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'îlet No 396 du Troisième District de cette ville, borné par les rues Bons-Enfants, Port, Moralès et l'avenue Lafayette—lequel terrain forme le coin des rues Bons-Enfants et Port, et mesure vingt neuf pieds de façade rue des Bons-Enfants, sur cent trois pieds, six pouces de profondeur et de façade rue Port.

2° **Un autre terrain** dans le même district dans le carré d'îlet No 366, borné par les rues Bons-Enfants, Remparts et St-Ferdinand, mesurant vingt huit pieds de façade rue Port sur cent trente et un pieds six pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégants Meubles de Ménage.

Bibliothèque. Ornements.

Deux Juments Baies. Un Jeune Mulet

Voiture et Harnais.

Montgomery Gibson vs Preston Johnston Gibson et als.

No 41,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau, No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet — JEUDI, 12 juillet 1894, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 24 février 1894 par l'Hon. Fred. D. King juge de la dite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue [illegible] 1894, [illegible] du 8 mars 1894, [illegible] dans la succession de [illegible] No 37,966 de la dite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir, transférée [illegible] Nos 22 et 24 rue Magazine, coin sud [illegible] de la résidence de feu [illegible] pour faciliter la vente—

1° [illegible] de meubles de ménage comprenant [illegible] de salon, salle à manger, chambres à coucher, en bois de rose noyer et chêne, [illegible] statuettes, ornements, [illegible] de cuisine, etc.
2° [illegible] bibliothèque d'ouvrages de choix, [illegible]
3° Etagère [illegible] et pupitre antique en bois de rose.
4° Deux juments baies.
5° Un jeune mulet.
6° Une voiture et harnais.

Conditions.—Comptant sur livraison.
30 juin—30 juil 1 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Hodding.

No 42,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 maintenant 138 rue Carondelet—MERCREDI, 25 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1894 de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° **Deux lots de terre** situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Julia et St-Joseph, désignés par le No 1 sur un plan par Jas. H. Dakin, daté le 29 décembre 1842, déposé comme plan No 43 dans le livre de plans de J. R. Marks notaire public. Le dit lot mesure 52 pieds de face à la rue du Camp sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec l'usage d'une allée sur le côté des dits lots de 11 pieds 7 pouces de large, traversant de la rue du Camp à la rue St-Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° **Un lot de terre**, situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus, désigné comme le No 2 sur le même plan et mesuré d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, daté le 1er mars 1884, annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, notaire public le 13 juin 1891, 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue du Camp, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 172 pieds 1 pouce sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julia et une profondeur de 172 pieds 1 pouce 2 lignes sur l'autre ligne de côté ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° **Un lot de terre** avec tous les droits y appartenant situé dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, étant partie du lot No 2 sur un plan par Jos Pilié, voyer, daté le 22 avril 1829 déposé dans les archives de Jos Arnaud, notaire public, le 4 mai 1829. Le dit lot est situé immédiatement derrière le lot No 7, faisant face à la rue Julia et mesure, d'après le dit plan mentionné ci-dessus dressé par Louis H. Pilié, 43 pieds 4 lignes de face à une allée traversant de la rue du Camp à la rue St Charles, 43 pieds 1 pouce de large sur la ligne du fond, sur 52 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de la dite allée et se trouve immédiatement en arrière de la propriété décrite en premier lieu. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une bâtisse en briques à deux étages.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire public aux frais des acquéreurs.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Jacob Von Hoven.

No 38,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, — Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 novembre 1893 et signé le 7 décembre 1893 par l'Hon N. H. Rightor juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La bonne encoignure pour affaires**, étant un cottage en bois à deux corps de logis à un étage No ... de Liberté, coin sud de la rue Terpsichore dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Felicité, ayant magasin sur le devant, chambres sur le côté et dans le fond. Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Liberté et Howard et la ligne de division du faubourg Nun, sur un certain plan dressé par F. N. Tourné en date du 14 février 1855 et déposé en l'étude de Michel Gernon, notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Liberté et Terpsichore, et mesure 32 pieds de face à la première rue mentionnée sur une profondeur de 125 pieds et façade sur la dernière rue mentionnée; désigné dans ce plan comme lot No 7 de l'îlet No 19. Bien situé pour affaires ou résidence, près des marchés et écoles. Sur une grande avenue, avec une double ligne de chars électriques.

2° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 67 conformément à un plan dressé par G. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, le 13 juin 1894, dans l'îlet borné par les rues Peters et Front, la rue Octavie et le fleuve Mississippi, mesurant 278 pieds 11 pouces de face à la rue Front, au pied sur 670 pieds sur l'avenue Peters, 175 pieds sur la rue Front à la ligne des eaux basses du fleuve Mississippi, ensemble avec toute la batture, etc.

3° **Le tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans les lots numérotés de 1 à 8 et 25 à 34 inclusivement, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Leontine, Tchoupitoulas et Front, qui est désigné comme lot No 71 d'après le susdit plan de Grandjean. La dite portion de terre comprenant la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters et mesurant 250 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 262 pieds 7 pouces de face à la rue Front 289 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et de face à l'avenue Peters, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Front et une profondeur de 286 pieds 10 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Leontine. Le dit îlet sera vendu en lots comme subdivisés sur le dit plan.

4° **Un certain morceau ou portion de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et tout droits d'alluvion ou d'accroissement de la batture, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Leontine et Front et le fleuve Mississippi, qui est désigné comme lot No 66 sur le susdit plan de Grandjean et composé de la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters; la dite portion de terre mesure 264 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Front et s'étendant alors en profondeur au fleuve Mississippi, sur lequel elle a une même façade de 264 pieds 9 pouces et 6 lignes, ayant une profondeur et face à l'avenue Peters, à la ligne des eaux basses du fleuve Mississippi, à peu près 680 pieds et à peu près 710 pieds à la ligne des eaux basses du fleuve sur l'autre côté.

5° **Un certain îlet ou morceau de terre**, désigné comme le No 75 sur le plan ci-dessus, par Grandjean, borné par les rues Tchoupitoulas, Dufossat, Soniat et Front, mesurant 250 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 200 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Dufossat, 190 pieds 5 pouces 2 lignes à la rue Soniat et 251 pieds 4 pouces 1 ligne à la rue Front. Le dit îlet de terre contient 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement, lesquels seront vendus en lots ainsi qu'ils sont subdivisés sur le plan susmentionné.

6° **Un certain îlet ou portion de terre** désigné par le No 62 sur le plan susdit par Grandjean, borné par les rues Soniat, Dufossat et le fleuve Mississippi, mesurant 251 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Front, et s'étendant en profondeur et sur la rue Dufossat jusqu'à la ligne des eaux basses à environ 850 pieds et sur la rue Soniat à environ 855 pieds jusqu'à la ligne des eaux basses sur le fleuve Mississippi, ensemble avec la batture et les droits d'accrétion, les améliorations, servitudes, etc.

Les îlets de terre ci-dessus sont rangés parmi les meilleurs que l'on puisse trouver pour l'établissement de manufactures ou d'usines de grandes dimensions ayant les facilités que procure le voisinage de l'eau et des chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuite pour le recouvrement du montant des billets. Les bâtiments devront être toujours assurés et les polices transférées aux porteurs ou détenteurs des billets; l'acquéreur assumera aussi le paiement des taxes dues en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat devront être payés comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 3,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan, encanteur,—Bureau, No 14 rue Carondelet.—JEUDI, 5 juillet 1894, à la Bourse des Encanteurs, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894 de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 3 de l'îlet 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assume les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication, 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

PAR JAS P. GUINAULT.

GEORGES' SALOON,

A l'encoignure des rues St-Charles et Poydras.

Vente Jeudi, 12 Juillet 1894, à 11 heures du matin.

Succession de Georges T. Hodgins.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Conformément à un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1894, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—

Le contenu de la buvette, comprenant liqueurs assorties, whiskey, comptoir, tables, un magnifique registre, pendule, etc.

Aussi—L'ameublement complet de l'établissement.

Le privilège du terme non-expiré du bail.

Conditions—Comptant.

Pour plus de détails se référer à l'inventaire entre les mains de l'encanteur.
30 juin—30—juil 6 11 12.

VIN NATUREL.

J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent du célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", eau qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
22 juin—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans 26 juin 1894

A une assemblée régulière du Conseil de Directeurs de cette compagnie, tenue le 11 juin 1894 un dividende de un et un demi (1 1/2) pour cent a été déclaré payable le et après le 5 juillet 1894. Le livre de transfert sera fermé dix (10) jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.

Le dividende sera payé de 9 A. M. à 1 P. M.
L. N. PETITPAIN, Jr.
Secrétaire.
26 juin—26 au 5 juil

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie Française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages dans ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année

S'adresser à la librairie L. Dermigny, 126 W. 25th St. New York; à sa succursale à Montréal, 1608 rue Notre-Dame et à ses agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.
22mai—3m—Dim Mar Jeu